

ASSEMBLÉE NATIONALE
2 février 2022

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 4930)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC147

présenté par
M. Cédric Roussel, rapporteur

ARTICLE 10 BIS A

À l'alinéa 8, substituer à la seconde occurrence des mots :

« et des »,

les mots :

« ni de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.